



## Installation jeune agriculteur: seul ou earl?

Par **camdan**, le **28/04/2009** à **20:10**

Bonjour, avec mon conjoint nous avons un projet d'installation agricole. Nous aimerions former une EARL. Pour cela je peux apporter la demie SMI nécessaire à mon statut d'associé exploitant. Est ce que mon ami peut amener une équivalence horaire (1200 h) pour s'installer avec aussi le statut d'associé exploitant? Si j'ai droit aux DJA faut il que lui aussi est les capacités requises pour l'obtention de ces aides? Merci pour les réponses que vous pourrez nous fournir.